



L'alternance  
**PRENDRE SON AVENIR  
EN MAIN !**

# CAP Agent de Propreté et d'Hygiène (APH)

## Le métier

Le titulaire du **CAP Agent de Propreté d'Hygiène** est un professionnel qualifié qui exerce des opérations de propretés et d'hygiène des locaux et des équipements :

- Pour les entreprises de propreté,
- Pour les services techniques des structures collectives publiques ou privées.



Par ces activités, il contribue dans le respect des règles du savoir-être :

- A l'hygiène des lieux et au confort des personnes dans leurs activités de travail, de loisirs, ...
- Au confort des patients dans les établissements de soins et médico-sociaux,
- A la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, cosmétiques, ...

L'**Agent de Propreté et d'Hygiène** doit être en mesure d'exercer les activités classées en 4 fonctions :

- Préparation de l'activité,
- Mise en œuvre des méthodes et des protocoles
- Participation à la gestion de la qualité
- Communication en situation professionnelle



## Après la formation

Le titulaire du **CAP Agent de Propreté et d'Hygiène** exerce ses activités principalement dans les secteurs publics ou privés suivants :

- Entreprises ou services commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs...
- Collectivités : établissements scolaires, logements collectifs...
- Etablissements de soins, médico-sociaux, de balnéothérapie, laboratoires, cliniques vétérinaires...
- Entreprises à contraintes de contamination biologique : industries agroalimentaires, cosmétiques...



**FORMATION  
ADULTES**

**SERVICES, SANITAIRE, SOCIAL**



## Conditions d'accès

### Aucun niveau requis mais des qualités personnelles et professionnelles :

- Etre en capacité de s'informer, d'analyser, de s'organiser et de réaliser
- Etre en capacité de communiquer
- Etre en capacité de s'adapter aux évolutions techniques
- Etre en capacité de mettre en place les mesures de prévention adaptées et de mesurer les risques
- Etre en capacité d'assurer une veille permanente



## La formation

### Formation basée sur une alternance de :

- Temps théoriques et pratiques en centre de formation :
  - ◆ Module professionnel 1 : techniques d'entretien courant
  - ◆ Module professionnel 2 : techniques de remise en état
  - ◆ Module professionnel 3 : techniques de bio nettoyage
  - ◆ Module général : Français – Histoire/Géographie – Maths – Physique/Chimie
- Mises en situations professionnelles en entreprises
  - ◆ Secteur propreté :
    - Service propreté des collectivités ou des entreprises
    - Entreprises de propreté intervenant dans des structures commerciales, administratives, industrielles, sportives, culturelles, transports collectifs...
  - ◆ Entreprises de propreté intervenant en zones à risques :
    - Services d'hygiène des locaux des établissements de soins, médico-sociaux, laboratoire, balnéothérapie, clinique vétérinaire...
    - Services d'entretien des industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques...



## Témoignage...

« Je suis en Contrat d'Avenir dans un lycée, aussi je bénéficie d'une formation préparatoire au CAP APH organisée par la MFR Sud Charente.

Cela me permet de développer mes expériences et compétences et d'être plus sûre de moi.

Je suis prête à travailler dans ce secteur ».

Irène, MFR SUD CHARENTE



L'alternance **MFR**  
PRENDRE  
SON AVENIR  
EN MAIN !

## CONTACTS



Fédération départementale  
des MFR de la Charente  
75 impasse Joseph Niépce  
16000 Angoulême  
Tél 05 45 25 92 95  
E-mail : fd.16@mfr.asso.fr

### • MFR Jarnac

12 rue Ernest Merlin 16200 JARNAC – Tél. **05 45 35 37 64** - E-mail : [mfr.jarnac@mfr.asso.fr](mailto:mfr.jarnac@mfr.asso.fr)  
Siret: 337 780 639 00023 - Numéro déclaration d'activité: 54 1600 187 16

### • MFR Sud Charente

Puyéproux 16190 MONTMOREAU – Tél. **05 45 64 02 83** - E-mail : [mfr.sud-charente@mfr.asso.fr](mailto:mfr.sud-charente@mfr.asso.fr)  
Siret : 781 181 292 000 25 - Numéro de déclaration d'activité : 54 1600 184 16

Lieux de formation : ♦ Angoulême ♦ Jarnac ♦ Aignes et Puyéproux

[www.charente.mfr.fr](http://www.charente.mfr.fr)

